Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

Bureau du sous-ministre

Québec, le15 mars 2020

AUX PRÉSIDENTES-DIRECTRICES GÉNÉRALES, PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX, DIRECTRICES GÉNÉRALES ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

Mesdames,
Messieurs,

Le premier ministre a déclaré que, dorénavant, les visites non essentielles dans les centres hospitaliers, les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), les ressources intermédiaires, les ressources de type familial sont interdites sur tout le territoire québécois. Cette mesure vise à protéger les personnes les plus vulnérables.

De plus, il est recommandé aux personnes âgées de 70 ans et plus de rester chez elles et de limiter leurs déplacements afin d'éviter de s'exposer au coronavirus, sauf en cas de situations exceptionnelles comme des rendez-vous médicaux importants.

Concernant les situations particulières telles que celles visant les personnes en soins palliatifs, les femmes enceintes qui nécessitent des soins (évaluation, travail, accouchement), la clientèle pédiatrique, et toute autre situation qui nécessite un accompagnement, il est demandé de faire preuve de souplesse.

Il est important de s'assurer du respect des pratiques d'hygiène de base qui sont recommandées.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,

Yvan Gendron

c. c. Présidentes-directrices générales adjointes et présidents-directeurs généraux adjoints
des établissements publics de santé et de services sociaux
CODIR du MSSS

Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 14e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-8989
Télécopieur : 418 266-8990
www.msss.gouv.qc.ca